

- À SUIVRE** Film anti-islam Vote des étrangers Kate Middleton BB Brunes Ligue des Champions

nexus7



La tablette proposée par Google. Dès 199 €*

* TVA comprise. Frais de livraison exclus.

- À LA UNE SOCIÉTÉ FAITS DIVERS POLITIQUE ECONOMIE AUTO INTERNATIONAL MÉDIAS & PEOPLE ENVI

Actualité >
Archives

Clichy
Bientôt une commission d'enquête sur le chauffage urbain

30.03.2009

Connaîtra-t-on un jour les dessous de l'affaire du chauffage urbain de Clichy ? Après le recours déposé par la mairie auprès du tribunal et la saisie de la chambre régionale des comptes, le maire socialiste Gilles Catoire a fini par accepter, lors du dernier conseil municipal, d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance la création d'une commission d'enquête communale. Ceci à la demande pressante du conseiller municipal communiste Guy Schmaus, soutenu par l'ensemble de la droite et le MoDem. « La chambre régionale des comptes nous a fait comprendre que cette décision serait interprétée comme une défiance à son égard », invoque le maire pour justifier son refus initial de créer cette mission d'information et d'évaluation. « La vérité, c'est que Gilles Catoire ne veut pas que la vérité sur le scandale du chauffage urbain de Clichy soit divulguée », rétorque Guy Schmaus. Ce dossier brûlant est devenu très politique... L'affaire remonte à 1965 avec la décision de monter un réseau de chauffage urbain à Clichy. Le groupe Suez crée une filiale, la SDCC (Société de distribution de chaleur de Clichy), qui remporte le marché pour trente ans. La concession de service public sera renouvelée en 1995 pour vingt ans. « 20 000 Clichois concernés au total » C'est alors que des voix commencent à se faire entendre : celles des locataires des HLM municipaux qui estiment que le chauffage urbain leur revient plus cher que s'ils avaient un système individuel. Celles des copropriétaires aussi. S'ensuit alors une série d'audits qui relèvent des tarifs anormalement élevés et deux fois plus chers qu'à Levallois, ville alimentée, pourtant, par le même réseau ! Le dernier expert en date évalue le montant du préjudice à 19 millions d'euros pour les seuls bâtiments communaux. Or, selon Guy Schmaus, « 180 abonnés seraient concernés la mairie, l'hôpital Beaujon, des entreprises dont L'Oréal et l'Office public d'habitation », ce qui représenterait 20 000 Clichois au total ». Mais il faudra attendre les élections municipales de mars 2008 pour que la mairie dénonce le scandale. En janvier dernier, la Société de distribution de chaleur de Clichy (SDCC) a proposé une baisse de 7 % à 13 % de ses prix à compter du 1er janvier 2008. D'autres négociations pourraient intervenir à la lumière des conclusions de la CRC attendues dans les prochaines semaines et de la décision de justice prise dans le cadre du recours déposé par la ville. La commission d'enquête communale prévue ne devrait pas manquer de travail.

-
-
-
-
-
-
-
-

Le Parisien
Cet article a été publié dans la rubrique Clichy